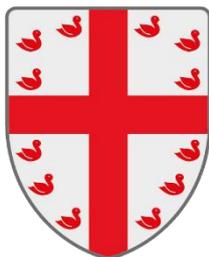


Commune de BIERNE



ACCUEIL DE LOISIRS

Du 10 juillet au 18 août

Fiche d'inscription **ÉTÉ 2023**



HORAIRES D'OUVERTURE :

ALSH : de 9h à 12h - de 14h à 17h

RESTAURANT : de 12h à 14h

PERICENTRE : de 8h à 9h - de 17h à 18h



NOM :Prénom de l'enfant :

Les enfants de 4 à 14 ans sont acceptés.

Date de naissance :

Adresse :

INSCRIPTION A LA SEMAINE*

(Voir nouvelles tarifications)

SEMAINE 1 : du 10 au 13 juillet	
SEMAINE 2 : du 17 au 21 juillet	
SEMAINE 3 : du 24 au 28 juillet Belgique**	
SEMAINE 4 : du 31 juillet au 4 août	
SEMAINE 5 : du 7 au 11 août	
SEMAINE 6 : du 14 au 18 août Belgique**	

INSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES*

(Animations comprises dans le tarif à la semaine)

1 nuit sous tente le mardi 18 juillet Espace vert de Bierne de 6 ans à 8 ans (2015)	
1 nuit sous tente le mercredi 19 juillet Espace vert de Bierne de 8 ans (2014) à 14 ans	
Veillée le mardi 8 août de 19h30 à 20h30 Salle polyvalente de Bierne de 4 à 5 ans	

RESTAURANT*

Lundi 10/07	Mardi 11/07	Mercredi 12/07	Jeudi 13/07	Vendredi 14/07	Lundi 17/07	Mardi 18/07	Mercredi 19/07	Jeudi 20/07	Vendredi 21/07	TOTAL
				Férialé						
Lundi 24/07	Mardi 25/07	Mercredi 26/07	Jeudi 27/07	Vendredi 28/07	Lundi 31/07	Mardi 1/08	Mercredi 2/08	Jeudi 3/08	Vendredi 4/08	TOTAL
				Belgique						
Lundi 7/08	Mardi 8/08	Mercredi 9/08	Jeudi 10/08	Vendredi 11/08	Lundi 14/08	Mardi 15/08	Mercredi 16/08	Jeudi 17/08	Vendredi 18/08	TOTAL
						Férialé			Belgique	
Total										

PERICENTRE*

	Lundi 10/07	Mardi 11/07	Mercredi 12/07	Jeudi 13/07	Vendredi 14/07	Lundi 17/07	Mardi 18/07	Mercredi 19/07	Jeudi 20/07	Vendredi 21/07	TOTAL
Matin 8h à 9h					Férialé						
Soir 17h à 18h											
	Lundi 24/07	Mardi 25/07	Mercredi 26/07	Jeudi 27/07	Vendredi 28/07	Lundi 31/07	Mardi 1/08	Mercredi 2/08	Jeudi 3/08	Vendredi 4/08	TOTAL
Matin 8h à 9h											
Soir 17h à 18h											
	Lundi 7/08	Mardi 8/08	Mercredi 9/08	Jeudi 10/08	Vendredi 11/08	Lundi 14/08	Mardi 15/08	Mercredi 16/08	Jeudi 17/08	Vendredi 18/08	TOTAL
Matin 8h à 9h							Férialé				
Soir 17h à 18h											
Total											

Pour les sorties en **Belgique**** prévues le 28 juillet et le 18 août, merci de nous fournir lors des inscriptions :

- Attestation de sortie du territoire (AST)
- Photocopie de la carte d'identité de l'enfant
- Photocopie de la carte d'identité du signataire de l'AST